



COMMUNE DE MARCQ EN OSTREVENT
3, rue Hubert Moniez 59252
Département du Nord
Arrondissement de Douai
Tel : 03-27-80-91-22
Fax : 03-27-94-02-85
mail : mairie-marcq-en-ostrevent@wanadoo.fr

ARRETE MUNICIPAL
DE RESTRICTION DE CIRCULATION
ET DE STATIONNEMENT

Nous, Maire de la commune de MARCQ-EN-OSTREVENT,
Vu le Général des Collectivités Territoriales,
Vu les Articles L.131.2 - L131,4 – L184.13 du Code des Communes

ARRETONS

ARTICLE 1 :

Considérant qu'en raison de l'organisation de la fête de musique à Marcq-en-Ostrevent sur la RD 150, il sera nécessaire d'interrompre et de dévier la circulation de RD 150 pour la journée du 30 juin de 13 heures au 01 Juillet à 04 heures .

Considérant que la déviation se fera dans les 2 sens.

Sens 1 : De Marcq en Ostrevent vers Marquette-Emerchicourt-Aniche
Par les RD132, Voie vicinale D 205 et D 150

Sens 2 : de Emerchicourt-Marquette vers Marcq en Ostrevent
Par les RD : D150, par le D 205, Voie vicinale et D 132

Communes traversées : Marquette-Emerchicourt- Marcq en Ostrevent

Emet un avis favorable en ce qui concerne la demande de déviation de la circulation par le territoire de sa commune.

Marcq-en-Ostrevent, le 27 juin 2018
Le Maire, Thierry PREIN

